

Accompagnement numérique ^[1]

La Ville de Caluire et Cuire à vos côtés avec un accompagnement numérique



[2]

Parce que 25 % de la population n'utilise pas les services dématérialisés, la Ville de Caluire et Cuire mène des actions de sensibilisation et de formation avec ses partenaires, afin de rendre le numérique accessible aux personnes qui en sont le plus éloignées ou en situation de fragilité.

Les dernières études conduites sur le sujet montrent qu'environ 12% des Français connaissent d'importantes difficultés dans l'utilisation des outils numériques. Un taux qui s'est révélé avec la nécessité d'accéder à ces outils lors des confinements liés à la crise sanitaire.

Voilà pourquoi, à Caluire et Cuire, le développement des démarches en ligne et autres services dématérialisés passe également par une prise en compte des Caluirards ne maîtrisant pas ces outils.

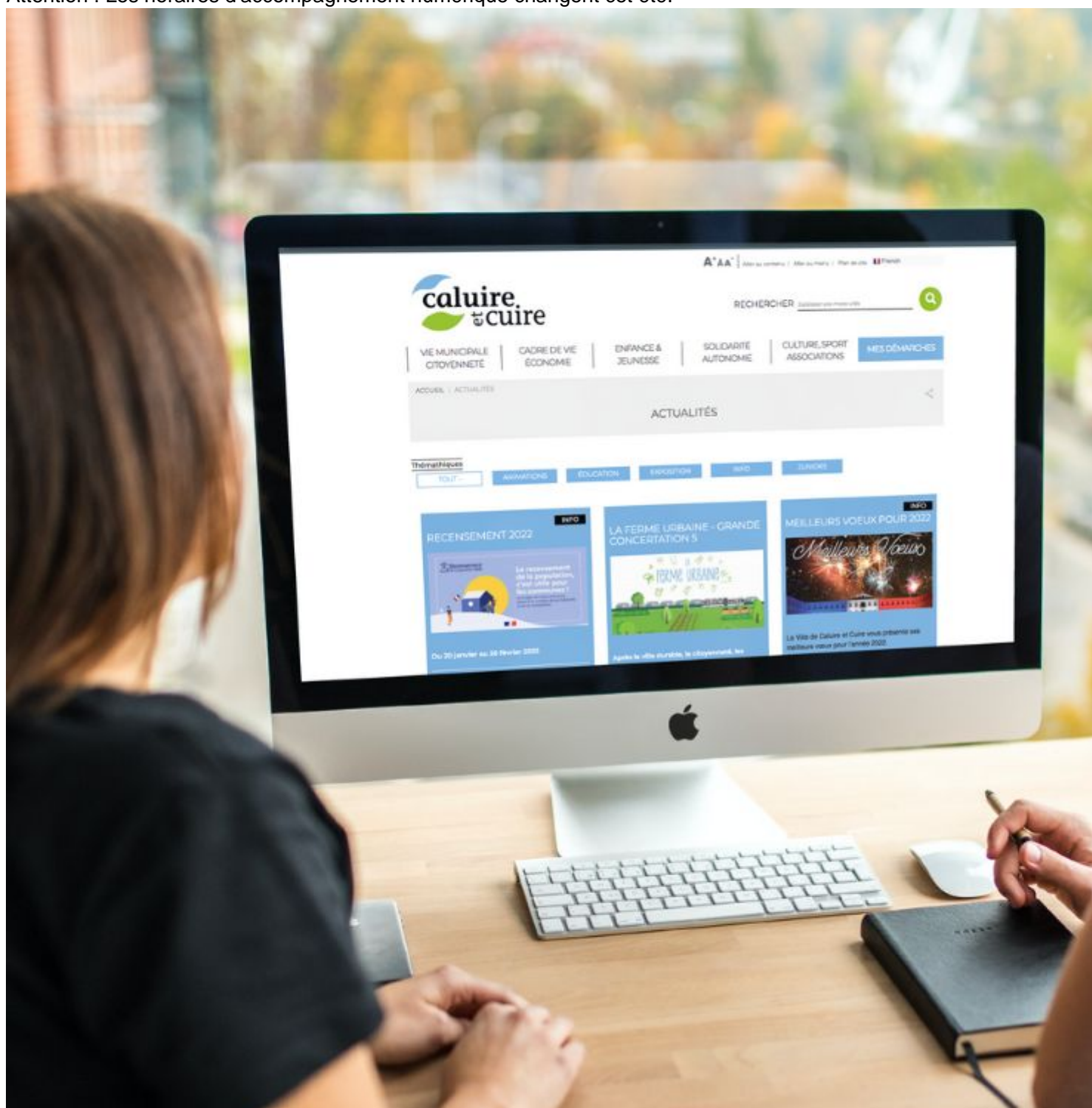
UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT OUVERT À TOUS LES PUBLICS

La Ville organise des séances d'**accompagnement et d'aide gratuites** pour tous les Caluirards, qu'ils aient d'importantes difficultés avec le numérique ou qu'ils soient plus autonomes. Retrouvez plus d'informations sur tous les équipements et actions numériques de la Ville : Caluire et Cuire, ville numérique [3].

Prendre en main son matériel, communiquer avec ses proches, naviguer sur Internet, faire ses démarches administratives en ligne... , autant de questions auxquelles les Caluirards trouveront des réponses concrètes lors des accompagnements individuels ou des ateliers gratuits, animés par la Conseillère numérique.

UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE INDIVIDUEL

Attention ! Les horaires d'accompagnement numérique changent cet été.



- **Mardis 12, 19, 26 juillet et 23, 30 août** de **14h à 16h** au *Point Mairie Saint-Clair* : accompagnement numérique individuel sans rendez-vous.
- **Mercredis 6, 13, 20, 27 juillet et 24 août** de **13h30 à 17h** à *l'Hôtel de Ville* : accompagnement numérique individuel sans rendez-vous.
- **Mardis 12, 19, 26 juillet et 23 août** de **9h à 12h** à *la Médiathèque Bernard Pivot* : rendez-vous individuels (inscription : 04 78 98 81 00).
- **Mercredis 6, 13, 20, 27 juillet et 24 août** de **10h à 12h** à *la Médiathèque Bernard Pivot* : accompagnement numérique individuel sans rendez-vous.
- **Jeudis 21, 28 juillet et 25 août** de **15h à 17h** à la *Résidence Autonomie Marie Lyan* : accompagnement numérique individuel sans rendez-vous.
- **Vendredis 1, 8, 22, 29 juillet et 26 août** de **8h30 à 12h15** au *CCAS* : la conseillère numérique vous reçoit pour un accompagnement individuel pour vos démarches en ligne (inscription : 04 78 98 80 84).

DES ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers collectifs reprendront en fin d'été !

Téléchargez le programme des accompagnements numériques de **juillet et d'août 2022** [en cliquant ici](#) [4].

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services www.conseiller-numerique.gouv.fr [5]



[5]

Financé
par



[5]

Hôtel de ville
Place du Dr Dugoujon
69300 Caluire et Cuire
04 78 98 80 80

Ouverture au public :

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Les jeudis : de 10h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi (état civil uniquement) : de 8h30 à 12h

NOUS CONTACTER

Pour toute demande de renseignements, merci d'utiliser les formulaires de contact.

[Accédez au formulaire](#)

PRUD



ON PRÉVENTION



Site développé par Inexine

URL source: <https://www.ville-caluire.fr/solidarite-autonomie/accompagnement-numerique>

Liens

[1] <https://www.ville-caluire.fr/solidarite-autonomie/accompagnement-numerique>

[2] https://www.ville-caluire.fr/sites/caluireetcuire.inexine.net/files/images/agenda_actu/actusnumeriques/caluire_ville_numerique.png

[3] <https://www.ville-caluire.fr/actualites/caluire-et-cuire-ville-numerique>

[4] https://www.ville-caluire.fr/fichiers/documents/Actus_docs/acus_numerique/programme_complet_juillet_2022.pdf

[5] <http://www.conseiller-numerique.gouv.fr>